

L'an deux mil vingt, le dix juillet à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au centre communal polyvalent « Joël Le Theule » en séance publique (avec respect des mesures sanitaires et de distanciation) sous la présidence de Monsieur Jean-Yves AVIGNON, Maire,

Présents : Katia HARDOUIN, Karine LEBATTEUX, Stéphane FOURNIER, Sandra BERGER, Nicolas ALLAIN, Stéphanie SIMON, Pascal MAZÉ, Gladys TORTAY, Hombeline LAUNAY, Arnaud GOYÉ, Peggy BROSSARD, Richard MONTEWIS, Dominique ROUSSEAU, Jocelyne PILON, Thierry LAGOGUET, Joëlle BRUNET, Alain GALY.

Absents excusés : Loïc JARROSSAY (pouvoir à Jean-Yves AVIGNON), Jean TARDIF (pouvoir à Sandra BERGER), Delphine DUMOULIN (pouvoir à Katia HARDOUIN), Audrey HANTEVILLE (pouvoir à Karine LEBATTEUX), Virginie SIEG (pouvoir à Joëlle BRUNET).

Secrétaire de séance élu à l'unanimité : Karine LEBATTEUX

Était également présente : Isabelle DURAND, Directrice Générale des Services.

Ordre du jour indiqué dans la convocation en date du 16/06/2020

1. Désignation des délégués du conseil municipal pour les élections sénatoriales	1
2. Désignation du délégué au Centre National d'Actions sociales	1
3. Désignation du délégué à la défense	1
4. Composition de la commission Communale des Impôts Directs	1
5. Prolongation de contrat de logiciels communaux.....	2
6. Divers	2

1. Désignation des délégués du conseil municipal pour les élections sénatoriales

Les délégués titulaires au nombre de 7 et les suppléants au nombre de 4 sont élus simultanément par les conseillers municipaux sur une même liste paritaire suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la plus forte moyenne sans panachage ni vote préférentiel (article L289 du code électoral)

Délégués titulaires élus : AVIGNON Jean-Yves, HARDOUIN Katia, JARROSSAY Loïc, LEBATTEUX Karine, FOURNIER Stéphane, BERGER Sandra, SIEG Virginie.

Délégués suppléants élus : ALLAIN Nicolas, SIMON Stéphanie, MAZÉ Pascal, TORTAY Gladys.

Le procès-verbal a été dressé en trois exemplaires dont un sera déposé à la préfecture le lendemain, un exemplaire joint en annexe à ce procès-verbal et un exemplaire affiché en mairie.

2. Désignation du délégué au Centre National d'Actions sociales

Délibération n°2020/07/01

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant qu'il convient de désigner un délégué titulaire au sein du Conseil Municipal de la Commune auprès du Comité National d'Actions Sociales (CNAS),

M. le Maire propose Sandra BERGER,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal par 23 voix pour, désigne Sandra BERGER déléguée titulaire au CNAS:

3. Désignation du délégué à la défense

Délibération n°2020/07/02

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant qu'il convient de désigner un correspondant défense,

Richard MONTEWIS pose sa candidature,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 23 voix pour, désigne Richard MONTEWIS en qualité de correspondant défense.

4. Composition de la commission Communale des Impôts Directs

Reporté au prochain conseil.

5. Prolongation de contrat de logiciels communaux

Délibération n°2020/07/03

M. le Maire expose à l'Assemblée délibérante,

Le contrat d'acquisition de logiciels et de prestations de services proposé par la société SEGILOG arrive à son terme. (Pack gestion financière, ressources humaines, élection, état civil)

Il est proposé de renouveler le contrat pour une durée d'un an reconductible deux fois, pour un coût de 588 € HT par an comprenant la maintenance, assistance téléphonique ou intervention sur site, mise à jour des logiciels, formations sur site.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide par 23 voix pour, de renouveler le contrat avec l'entreprise SEGILOG et mandate

M. le Maire pour signer les documents correspondants.

6. Divers

➤ **Rectification délibération**

Délibération n°2020/07/04

M. le Maire expose à l'Assemblée délibérante,

Le 27/05/2020, le conseil municipal a autorisé M. le Maire à recruter des saisonniers pour cet été.

Il convient d'apporter une rectification sur l'indice de rémunération des surveillants de baignade.

Les agents seront rémunérés mensuellement sur la base de l'indice brut 389, à temps complet, sur le grade d'animateur.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide par 23 voix pour, de rectifier la délibération du 27/05/2020 n°2020/05/07

concernant l'indice de rémunération des surveillants de baignade comme indiqué ci-dessus.

➤ **Composition du conseil d'administration du centre communal d'action sociale**

Vu les retours de courrier négatif des associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion, par l'Union départementale des associations familiales, par les associations de retraités et de personnes âgées et par les associations de personnes handicapées : à savoir AFM Téléthon, UDAF et Familles Rurales ;

Vu les candidatures spontanées,

Les membres nommés du CCAS sont : Madame Isabelle Cecchini, Monsieur Serge Etaix-Humbert, Madame Annick Héron, Madame Christine Hureau, Madame Jeanine Maltret, Monsieur Gérard Millet, Madame Thérèse Renazé.

➤ **Ramassage proposé par une famille spayenne le samedi 18 juillet 2020** à partir de 10h00, départ de la mairie. L'objectif est de ramasser les déchets à pieds sur la commune, certains quartiers seront privilégiés dans le cadre de l'éco-citoyenneté. Les sacs poubelle seront fournis par la mairie. Une communication sera insérée sur le site de la commune, les panneaux numériques.

Une autre proposition de date est prévue à l'automne.

➤ **Réunion publique le 15 septembre 2020 à 19h00.** Le groupe AXA présentera à la population une offre de complémentaire santé.

➤ **Date des conseils municipaux**

2020	Commune		Communauté de communes		Autres
	Réunion de pré conseil	Conseil municipal	Conseil communautaire	Bureau	
septembre	14	17	24	10	03/09 : bureau des maires (PLUI)
octobre	12	15		15/29	29/10 : bureau des maires (budget)
novembre	17	19	12	26	
décembre	15	17	10		
janvier					21/01 voeux

Séance levée à 20h00